## Requiem pour une loi

Il y a trente ans (le 13 juin 1974) paraissait dans *Le Monde* un article intitulé « Pour une loi antisexiste » signé Marie louise Fabre (alias MLF). Derrière ces initiales, la Ligue du Droit des femmes, créée cette même année par Simone de Beauvoir et d'autres féministes.

Trente ans après, au terme de péripéties dignes du roman feuilleton, une loi vient d'être votée. Une loi fourre tout contre les discriminations . Sur le sexe, sur l'orientation sexuelle , et même sur le handicap. Une loi qui n'a plus rien d'antisexiste.

Requiem pour une loi qui se voulait antisexiste.

Le sexisme méritait pourtant qu'on consacrât une loi à part entière à interpeller ses excès, à marquer les limites à ne pas dépasser. Il s'agissait modestement de celà : de placer quelques garde fous sur la voie royale de la « Liberté d'expression », si âprement défendue par publicitaires et médias, au nom du respect de la personne ; de susciter justement un débat sur ce qui relevait du sexisme .

Nous sommes chacun/e sexistes « naturellement ». À l'égal de Mr Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, nous émettons des propos sexistes. À peine apercevons nous un individu que notre manie classificatrice se déclenche : homme ou femme. Si l'autre résiste à notre étiquetage, nous maquillons notre angoisse devant tant d'incertitude par le sarcasme. « Qui c'est ça ? Du lard ou du cochon ? ».

De ce tri préalable, va découler tout un ensemble de jugements, images, clichés, fournis gracieusement par des millénaires de civilisation et qui vont modeler notre approche de la personne. Les généralités rassurantes vont baliser notre inconscient et nous fournir les réponses adéquates. « Un homme c'est un homme. Une vraie femme. Les femmes sont comme ci , les hommes sont comme ça... »

Les femmes sont les principales destinataires et victimes de ce catalogage. Femme objet, la formule est consacrée. Notre loi était destinée à réfréner les fantasmes publicitaires – à l'époque, c'était la fameuse femme chienne, à quatre pattes de Dim – qui se projettent sans fard sur les affiches publiques. C'est là où le bât blesse : la sphère du fantasme est privée. Elle doit le rester. On nous a accusé de vouloir attenter à la liberté de l'art. Mais les œuvres d'art - les vraies - ne s'affichent pas dans l'espace public. On y accède à titre privé. Paradoxe : on les enferme même, dans des musées. La publicité pour les livres est interdite.

L'accusation de « censure » tombe d'elle même. Mettre des limites à un débordement inopportun d'images dans l'espace public n'a rien à voir avec le droit de regard sur des œuvres d'art. Mais il s'agit pour les intéressés de défendre bec et ongles une liberté qui n'a rien à voir avec l'intérêt public : celle de faire du fric et celle de se faire plaisir sur le dos des femmes. Il faut reconnaître que leur champ d'action s'étend. L'homme aussi, devient l'objet de leur maquignonnage sur papier glacé. Les frontières du sexisme s'élargissent. Sur le marché des images, on trouve désormais de l'homme à vendre.

Oui, le sexisme méritait une loi propre . Et non qu'on l'assimilât à l'homophobie. Ce sont deux formes différentes de discrimination. Les femmes sont objet de mépris ou de violences en raison de leur appartenance à un sexe. Les homosexuel/les le sont en raison de leur spécificité sexuelle. On peut ainsi cumuler deux sources de rejet : le sexe et l'orientation sexuelle. La « différence » sexuée opère aussi entre gays et lesbiennes. Si discriminée que soit une catégorie d'hommes, elle bénéficie du statut privilégié d'homme (vir). La preuve, entre autres, la visibilité de la communauté gay et l'ombre où se tiennent encore les lesbiennes.

Amalgame gênant qui, en regroupant les deux types de discriminations, enlève à chacun sa spécificité et annule la pertinence d'une action antidiscriminatoire ciblée.

Résumons nous. Il aura fallu trente ans pour que le sexisme soit reconnu par le biais d'une loi qui évite de le nommer et qui, pour l'opinion publique, est une loi antihomophobe.

La dignité des femmes ne valait elle pas mieux que ça ?